

CONTRIBUTION ÉCRITE AUX ÉTATS GÉNÉRAUX



FAÇONNER LE TRAVAIL SOCIAL DE DEMAIN ¹



Septembre 2023



¹ La présente contribution a été rédigée par des organisatrices communautaires et la cheffe de programme Organisation communautaire du CIUSSS-NIM qui sont formées en travail social. Cependant, nous ne pouvons pas prétendre que ces réflexions soient entièrement partagées par notre établissement.

L'intervention collective : Une dimension du travail social plus pertinente que jamais pour relever les défis et les enjeux sociaux du Réseau de la santé et des services sociaux.

Table des matières

Notre contribution souhaite appuyer le mémoire de Monsieur René Lachapelle, Ph.D. en Service social « *L'intervention collective, une contribution déterminante du Travail social à la société québécoise* » et soumettre les recommandations suivantes :

- 1. L'intervention collective doit être valorisée et considérée comme une priorité au sein du Réseau de la santé et des services sociaux afin d'avoir un impact significatif sur l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus vulnérables.**
- 2. Encourager fortement les Écoles de formation en travail social à accorder plus d'importance à l'intervention collective dans le cursus scolaire du premier au troisième cycle.**
- 3. Valoriser la profession du travail social collectif dans le milieu communautaire et dans le réseau de la santé et des services sociaux dans l'offre de stage offerte par les établissements universitaires.**
- 4. Explorer les modalités de rémunération des stages en travail social**

Présentation des autrices

Marie-Claude Gagnon : Détentrice d'un baccalauréat en travail social de l'UQAM en 1996 et superviseure de stage en 1998-1999. Entre 1999-2011 elle a travaillé au sein de plusieurs organismes communautaires et mouvement de défenses de droits pour les personnes ayant une incapacité et aussi au niveau des familles. De 2011 à 2022 elle a été directrice de CPE et occupe le poste d'organisatrice communautaire au CIUSSS de Nord-de-l'île-de-Montréal (CIUSSSNIM) depuis janvier 2023.

Ana Claudia Melim: Détentrice d'un baccalauréat et d'une maîtrise en travail social, elle travaille depuis 98, en intervention collective. Sa pratique a commencé dans le Réseau de la santé au Brésil, ensuite dans un milieu scolaire et une association. Au Québec, elle a travaillé dans un organisme communautaire avant d'intégrer le CIUSSS du Nord-de-l'île-de-Montréal (CIUSSSNIM) en 2018 comme organisatrice communautaire. Elle est aussi superviseure de stage en travail social, volet organisation communautaire.

Johanne Rheault : Détentrice d'un baccalauréat et d'une maîtrise en travail social en 2001, elle a été chargée de cours et superviseur de stage à l'UDM. Entre 2001 et 2017, elle a été organisatrice communautaire au sein du Réseau de la santé et des services sociaux et présidente du RQIAC de 2010 à 2012. Elle occupe actuellement les fonctions de cheffe de programme Organisation communautaire au CIUSSS de Nord-de-l'île-de-Montréal (CIUSSSNIM).

Résumé de la contribution et propositions

En tant que professionnelles du réseau public de la santé et des services sociaux, notre contribution souhaite mettre en valeur l'importance **la dimension collective du travail social** qui a, selon nous, un impact et une influence direct sur les déterminants sociaux de la santé.

Les problèmes de santé que rencontre la population québécoise découlent, dans une très large mesure, des conditions de vie et de l'environnement social auxquels s'adressent précisément nos CIUSSS. La pratique de l'organisation communautaire vise justement à soutenir la capacité des collectivités d'agir sur les déterminants sociaux de la santé et de prendre en charge leur développement.

"L'intervention collective est une pratique professionnelle qui postule que tous les problèmes sociaux sont de nature collective et doivent faire l'objet de solutions collectives. Actuellement, près de 400 organisateurs et organisatrices communautaires (OC), dont plus de 70 % de femmes, exercent leur profession dans l'ensemble des CISSS/CIUSSS et sont entièrement dédiés à l'intervention collective (Comeau, Bourque et Lachapelle, 2018)"

Malgré les compétences acquises dans le travail social, peu d'étudiants et de futurs professionnels choisissent d'œuvrer dans le communautaire et le réseau de la santé pour y travailler en intervention collective. De plus en plus, les équipes en organisation communautaire sont formées par des professionnels arrivés d'autres domaines, comme l'anthropologie, le droit, la sociologie, les sciences politiques, etc. Nous constatons qu'il est difficile de recruter une relève formée à la pratique collective en travail social. Par conséquent, nous croyons qu'il est important que le présent exercice de réflexion puisse mettre en lumière l'importance pour le réseau de la santé et des services sociaux qu'une priorité soit accordée à l'intervention collective et que les écoles de formation en travail social se mobilisent afin d'accorder l'importance nécessaire à cette dimension du travail social tout au long du cursus scolaire.

1. Une réponse collective aux besoins des communautés territoriales

Le CIUSSS NIM regroupe trois réseaux locaux de services (RLS). Dans ces RLS, on retrouve toujours six territoires de Centre local de services communautaires (CLSC) qui constituent l'ancrage de l'intervention en organisation communautaire. Ces territoires correspondent aux quartiers montréalais d'Ahuntsic, de Montréal-Nord, de Bordeaux-Cartierville, de Saint-Laurent, de La Petite-Patrie et de Villeray. Chacun d'eux possède une identité, une culture, des structures communautaires et des dynamiques qui leur sont propres. Le territoire du CIUSSSNIM compte un peu plus de 450 000 personnes.

Actuellement l'augmentation des personnes en situation d'itinérance, l'arrivée des demandeurs d'asile, l'augmentation de la détresse psychologique chez les jeunes, l'isolement des aînés, la crise du logement, l'insécurité alimentaire, etc., ne sont que quelques exemples d'enjeux sociaux qui interpellent la dimension collective du travail social.

Sur le territoire du Nord-de-l'île de Montréal, la pandémie a durement touché la population mettant en lumière les inégalités sociales de la santé. L'exemple du quartier de Montréal-Nord avec ses écarts importants entre les individus selon leurs conditions socioéconomiques, est particulièrement frappant. Or les organisateurs et organisatrices communautaires, en collaboration avec les acteurs du milieu, ont mis en place plusieurs initiatives collectives afin de répondre rapidement aux multiples besoins dans ce quartier épicentre de la pandémie à Montréal.

Selon nous, il est essentiel de valoriser l'intervention collective sur les déterminants sociaux de la santé afin d'obtenir un impact significatif sur les enjeux sociaux que nous rencontrons actuellement.

Recommandation 1 : L'intervention collective doit être valorisée et considérée comme une priorité au sein du réseau de la santé et des services sociaux afin d'avoir un impact significatif sur l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus vulnérables.

2. Accorder plus de place à l'action collective dans la formation en travail social

La complexité des enjeux sociaux auxquels nous avons fait référence précédemment, la perte d'expertise (départ à la retraite, difficulté de rétention des expertises et des expériences nécessaires au fonctionnement des organisations communautaires) et la pénurie de main d'œuvre actuelle font en sorte que les milieux attendent des organisatrices et organisateurs communautaires en CIUSSS une expertise de leadership partagé des processus collectifs.

Or le recrutement est actuellement difficile. D'une part, force est de constater que très peu d'étudiantes en travail sociale se dirigent vers l'intervention collective et possèdent les connaissances théoriques, des approches et un référentiel de compétence pour faire face aux exigences de la pratique terrain, ce qui a pour effet d'en décourager plusieurs.

D'autre part, même pour les étudiantes qui font ce choix, force est de constater que trop peu d'importance est accordée à l'intervention collective tout au long de la formation et qu'elles se sentent peu outillées.

Il serait alors pertinent de faire l'ajout de modules spécifiques à l'intervention collective dans les programmes de formation en travail social.

L'intervention collective est souvent une pratique basée sur l'expérience. Les programmes de formation doivent intégrer des opportunités d'apprentissage pratique, telles que des stages, des projets communautaires et des travaux sur le terrain, pour permettre aux étudiants de mettre en pratique ce qu'ils ont appris en classe.

Offrir des programmes de mentorat pour les nouveaux diplômés en travail social qui souhaitent poursuivre une carrière en intervention collective peut les soutenir dans leur transition vers cette pratique professionnelle.

En adoptant ces approches, les institutions éducatives et les professionnels en travail social peuvent encourager davantage d'étudiants à choisir des formations en intervention collective, contribuant ainsi au renforcement de cette pratique importante dans le domaine du travail social.

Recommandation 2 : Encourager fortement les Écoles de formation en travail social à accorder plus d'importance à l'intervention collective dans le cursus scolaire du premier au troisième cycle.

3. Former davantage d'intervenantes et intervenants collectifs pour la relève

Le travail social dans sa dimension collective est une approche holistique qui cherche à mobiliser les ressources pour résoudre des problèmes sociaux et améliorer la qualité de vie des communautés et des groupes de personnes. Il repose sur la collaboration, la participation et l'engagement des membres de la communauté, et vise à promouvoir la justice sociale et l'égalité.

À titre d'exemple, on observe un fort engagement communautaire dans le territoire du Nord de l'île, avec de nombreuses organisations locales, de concertations, de bénévoles et résidents engagés. L'intervention collective devient donc un outil essentiel pour renforcer ces efforts en coordonnant les ressources et en mobilisant la communauté pour résoudre les problèmes locaux.

Nous constatons toutefois dans notre pratique en organisation communautaire que la pénurie de main d'œuvre qui affecte aussi le secteur communautaire fait en sorte qu'il y a une perte d'expertise en termes de mobilisation, de connaissance autour des approches d'intervention collectives et cela nous inquiète pour le futur.

“L'augmentation de la charge et la détérioration des conditions de travail induite par la pénurie de main-d'œuvre et le départ à la retraite de plusieurs travailleurs communautaires, en plus des conditions de pratique des années pandémiques particulièrement ardues sur un territoire comme Montréal-Nord, ont rendu très difficiles l'attraction et la rétention des expertises et des compétences nécessaires pour le bon fonctionnement des organisations communautaires “ extrait du mémoire TQMN

Ainsi, la capacité à desservir les différentes clientèles diminue. Le manque de personnel et la précarité de certains emplois rendent le milieu communautaire peu attractif. Il devient donc essentiel de favoriser la formation d'intervenants collectifs pour le futur. La formation en travail social devient l'outil à mettre de l'avant pour y arriver. Il faudra également dans un futur proche se pencher sur la question des salaires, qui est facteur clé à revoir lorsque l'on parle de rétention du personnel et valorisation de la profession. Nous y reviendrons peut-être dans un prochain mémoire.

Recommandation 3 : Valoriser la profession du travail social collectif dans le milieu communautaire et dans le Réseau de la santé et des services sociaux ainsi que dans l'offre de stage offerte par les établissements universitaires.

4. La rémunération des stages, une question d'équité

Il est reconnu que dans les formations de domaines traditionnellement féminins, comme les soins infirmiers, l'éducation ou le travail social, les stages ne sont pas rémunérés. C'est une lutte menée par ces professionnelles depuis des années. Il est temps de donner la juste valeur à ces professions au même titre que les professions traditionnellement masculines.

Les stagiaires en travail social effectuent un travail essentiel en soutenant des populations vulnérables, en offrant des services de soutien psychosocial, en faisant de la prévention, etc. Le paiement des stages reconnaît la valeur de leur travail et assure une équité financière, car ils contribuent activement à la mission de l'organisation d'accueil. En rémunérant les stagiaires on assure ainsi l'équité, la qualité de la formation, la reconnaissance du travail des stagiaires et la pérennité du secteur social. Il contribue à former des professionnels compétents et engagés, prêts à répondre aux besoins des individus et des communautés qui dépendent des services sociaux.

Des stagiaires bien rémunérés sont plus susceptibles de s'engager dans leur stage et de poursuivre leur carrière dans le domaine social après l'obtention de leur diplôme. Cela peut donc contribuer à la rétention de professionnels qualifiés dans le secteur social. En rémunérant les stagiaires, on envoie également un message positif quant à la valeur et à l'importance du travail social et des services sociaux en général. Cela aide à combattre la stigmatisation qui peut être associée à ces professions.

Si la société Québécoise prône une société ouverte, égalitaire et reconnaissante de la condition féminine, pourquoi ne valorise-t-elle pas ces étudiantes et professionnelles ?

Dans un contexte où la pénurie de main d'œuvre dans la province est une des plus alarmante au pays (Statistiques Canada, 2023), il faudrait bien réfléchir sur la conception des formations en appuyant sur la reconnaissance des étudiants et de leur contribution à partir des stages. Cela pourrait devenir une forme concrète de reconnaissance des professionnelles en organisation communautaire issues du travail social et contribuer à la réduction du manque de main d'œuvre dans les organismes et dans les institutions publiques.

Selon Statistiques Canada, *«...il n'y a pas de pénurie de main-d'œuvre pour les emplois qui exigent des niveaux de scolarité élevés, ce qui suggère que d'autres facteurs, comme un décalage entre les compétences requises et la rémunération, pourraient être à l'origine du nombre élevé de postes vacants »*.

Avec la rémunération des stages pour les étudiants et une meilleure reconnaissance salariale des professionnels en travail social en milieu communautaire et comme organisateur communautaire, cela aura des impacts positifs à la qualité des services offerts par les organismes communautaires, conséquemment à la population.

Recommandation 4 : Explorer les modalités de rémunération des stages en travail social

Conclusion

Il peut être utile de rappeler sur que les 30 ans d'espérance de vie gagnées au cours du siècle dernier 22 années sont attribuables à l'amélioration des conditions de vie, de l'environnement et des habitudes de vie et 8 années sur l'amélioration du système de santé.

Agir sur les déterminants sociaux de la santé demeure donc levier non négligeable pour le réseau de la santé et des services sociaux s'il veut avoir un impact significatif sur l'amélioration des conditions de santé et de bien-être des personnes, il s'agit donc d'une responsabilité populationnelle. Pourtant pour la déployer le CIUSSS «demande une collaboration entre les entre les organisations publiques et communautaires des divers secteurs, les établissements privés de santé et les partenaires socioéconomiques agissant sur le territoire local et régional. Ensemble ils mettent à profit leurs leviers et leurs compétences au bénéfice de la population et assument collectivement leur responsabilité. Les CISSS et les CIUSS ont pour rôle de susciter, d'animer et de soutenir ces collaborations sur son territoire. (INSP)

Longtemps le réseau de la santé et des services sociaux a stagné quant au développement de postes en organisation communautaire, forçant plusieurs étudiantes intéressées par la dimension collective du travail social à opter pour d'autres choix. Aujourd'hui, plus que jamais les enjeux sociaux qui interpellent notre réseau nécessitent qu'on accorde à l'intervention collective en travail social une place beaucoup plus importante. Pour ce faire, la formation en travail social joue un rôle majeur dans le développement de cet intérêt et l'acquisition d'un référentiel de compétences en intervention collective.

Par conséquent, nous souhaitons féliciter l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec pour la présente démarche de réflexion et espérons vivement que nos recommandations puissent trouver écho rapidement auprès des personnes concernées.

Bibliographie

INSPQ, <https://www.inspq.qc.ca/exercer-la-responsabilite-populationnelle/responsabilite-populationnelle>

https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/jasp/archives/2013/jasp2013_26nov_inegaliteenviron_a_duhouxmjnadeau.pdf

<https://www.erudit.org/fr/revues/nps/2000-v13-n1-nps229/000004ar/>

Questionner l'intervention collective ? Facilite-elle la participation des citoyennes et des citoyens dans la société par leur positionnement critique ? Ina Motoi Professeure, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Canada ina.motoi@uqat.ca Jacinthe Godard Coordinatrice, Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue (CROC-AT), Canada jgodard.crocat@tlb.sympatico.ca

<https://autonomiecommunautaire.uqam.ca/>

<https://tqmns.org/rapport-annuel/> mémoire conjoint arrondissement de Montréal-Nord et TQMN

https://operationvss.ca/media/1151/ovss_developpement-communautaires-covid-19-2eme-rapport_210226-vf.pdf

Fédération internationale des travailleurs sociaux (20 juillet 2020). La conférence de l'IFSW se termine une nouvelle ère pour le travail social. <https://www.ifsw.org/ifsw-conference-concludes-a-new-era-for-social-work/>

Analyse des défis liés à la main-d'œuvre au Canada, deuxième trimestre de 2023.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-621-m/11-621-m2023009-fra.htm>

Le travail non rémunéré des femmes au Canada Rapport du comité permanent de la condition féminine. Gladu, Marilyn
<https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/432/FEWO/Reports/RP1>

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Nord-de-
l'Île-de-Montréal**

Québec 